



NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES

Mise en oeuvre de la Gestion adaptive progressive 2014 à 2018

Ce qu'on nous a dit – Commentaires reçus
concernant le *PLAN PRÉLIMINAIRE*

MARS 2014



Introduction

Chaque année depuis 2007, l'année où le gouvernement du Canada a sélectionné la Gestion adaptative progressive comme approche privilégiée pour la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié canadien, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) publie un plan stratégique quinquennal. Intitulé *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive*, ce plan décrit comment la SGDN entend mettre en oeuvre la Gestion adaptative progressive au cours de la période visée. La SGDN invite toutes les personnes et les organisations intéressées à participer à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Pour inciter le public à examiner et à commenter le plan, celui-ci est envoyé à 2500 personnes et organisations s'étant précédemment montrées intéressées et est affiché sur le site Web de la SGDN en compagnie d'une invitation à le commenter directement en ligne, par la poste, ou en remplissant un sondage Web ou un formulaire de commentaires.

L'objet du présent document est de faire état des commentaires reçus de plus de 55 personnes et organisations sur le plus récent plan, *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2014 à 2018 – Version préliminaire pour examen public*, ainsi que de la façon dont la SGDN entend donner suite à ces commentaires.

Cinq questions ont été proposées pour guider les commentaires sur le plan :

1. Le Plan préliminaire est articulé selon sept objectifs stratégiques. Les objectifs que nous avons définis sont-ils appropriés? Avons-nous omis des éléments importants?
2. Le Plan préliminaire décrit des activités que nous nous proposons d'entreprendre pour atteindre ces objectifs. Avons-nous décrit les activités appropriées?
3. Le Plan préliminaire est destiné à anticiper les défis à venir et à planifier pour répondre à ces défis. Au cours des cinq prochaines années, quels sont les principaux défis qui doivent être abordés?
4. La SGDN, que devra-t-elle mettre en place pour répondre à ces défis?
5. Avez-vous d'autres commentaires, questions ou suggestions?

La SGDN est très reconnaissante des commentaires et des suggestions qui lui sont faits concernant ses programmes de travaux et ses plans. Nous continuerons de tenir compte de vos idées dans notre mise en oeuvre du plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

Résumé des principaux remaniements

Les commentaires reçus sur les objectifs stratégiques de la SGDN ont été généralement positifs et la plupart des répondants ont jugé que les objectifs et les activités correspondantes étaient appropriés. Plusieurs des remaniements suggérés étaient mineurs et ont été intégrés au plan définitif, mais un certain nombre de suggestions de modifications au texte mettaient en relief des questions plus vastes qui méritaient une attention particulière. Globalement, ces suggestions ont fourni un éclairage utile qui nous a guidés dans notre révision du plan préliminaire et qui nous aidera à élaborer nos plans futurs.

Le tableau qui suit présente de façon succincte les principaux remaniements apportés au plan préliminaire compte tenu des commentaires reçus et des plus récents travaux effectués par la SGDN. Quelques corrections, révisions et modifications mineures ont également été apportées par la SGDN dans le cadre de son processus d'examen interne dans le but de clarifier la discussion de ses plans. Les commentaires et les suggestions se rapportant aux défis à venir seront résumés et examinés plus loin dans ce document.

Numéro de la page Commentaires reçus et remaniements apportés (Version révisée du plan)	
Page 1	Mise à jour du texte pour tenir compte du fait qu'il ne s'agit plus d'une version préliminaire aux fins de discussion, mais d'une version révisée à la lumière de commentaires reçus, laquelle constitue le plan de travail actuel.
Page 2	<p>Plusieurs répondants ont suggéré que le Résumé : (1) traite des plans en matière de transport; (2) énonce clairement que le projet est destiné au combustible irradié canadien; (3) indique le nombre total de collectivités toujours engagées dans le processus; (4) traite du savoir traditionnel autochtone, compte tenu de l'importance qui lui est accordée dans le programme de la SGDN; et (5) précise de manière plus explicite les jalons et les objectifs visés.</p> <p>Le Résumé a été substantiellement remanié pour tenir compte des commentaires reçus, y compris en ce qui a trait à la description des jalons visés.</p>
Page 4	<p>Des répondants ont suggéré que la section sur les « Progrès accomplis depuis le dernier plan de mise en oeuvre » (1) fournit des informations plus spécifiques et détaillées sur les activités réalisées et (2) reconnaît de manière plus marquée la contribution que peut apporter le savoir traditionnel autochtone à l'adaptation des plans.</p> <p>Cette section a été révisée en ajoutant des détails sur les travaux effectués au cours de l'année précédente et en insistant davantage sur l'importance pour la SGDN de tenir compte du savoir traditionnel autochtone dans la planification de ses travaux.</p>
Page 8	<p>Des répondants ont suggéré que les travaux menés par la SGDN en lien avec le projet d'Ontario Power Generation de dépôt géologique en profondeur pour déchets de faible et moyenne activité (DFMA), ainsi que les leçons qu'elle peut tirer de cette association et appliquer à sa planification de la Gestion adaptative progressive, soient davantage mis en relief.</p> <p>Le sujet de l'association et de la participation de la SGDN au projet d'OPG est maintenant abordé à la fin de la section.</p>

Numéro de la page Commentaires reçus et remaniements apportés
(Version révisée du plan)

Page 9	<p>Les examens internes et externes ont permis de relever la nécessité de préciser davantage le rôle des autorités réglementaires.</p> <p>Du texte décrivant la mission de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a été ajouté au premier paragraphe. Un autre paragraphe a été ajouté pour préciser la coopération de la CCSN avec d'autres instances gouvernementales fédérales et provinciales.</p>
Page 10	<p>Des questions ont été posées concernant la nécessité d'une option d'entreposage provisoire à faible profondeur.</p> <p>Une note de bas de page a été ajoutée pour souligner la nature facultative de l'option d'entreposage à faible profondeur et le fait qu'elle ne fait pas actuellement partie des plans de mise en oeuvre.</p>
Page 13	<p>Des détails additionnels et une plus grande clarté ont été suggérés quant à l'usage potentiel des terrains en surface situés au-dessus de l'empreinte souterraine du dépôt.</p> <p>Des révisions ont été apportées et du texte a été ajouté à la section « Le dépôt géologique en profondeur » pour clarifier et rendre plus intelligible la question.</p>
Page 14	<p>On a suggéré que les jeunes puissent collaborer à la conception de certains aspects du centre d'expertise.</p> <p>Des remaniements ont été apportés pour souligner l'importance de la participation des jeunes sur cet aspect ainsi que sur d'autres aspects liés à la mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive, comme il était déjà mentionné à plusieurs endroits dans le plan.</p>
Page 15	<p>On a suggéré que l'objectif stratégique « Adapter les plans » reconnaissse la nécessité de s'appuyer entre autres sur le savoir traditionnel autochtone comme source d'information.</p> <p>Des remaniements ont été apportés à l'objectif stratégique pour refléter l'importance pour la SGDN de s'appuyer dans sa mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive sur la sagesse et l'éclairage du savoir traditionnel autochtone auquel elle a accès.</p>
Pages 17 et 20	<p>Le Conseil consultatif a transmis un énoncé à la SGDN à incorporer au Plan de mise en oeuvre pour communiquer de façon plus claire le sens de la responsabilité qui guide le travail de la Société.</p> <p>Cet énoncé a été incorporé au plan à titre de principe directeur, qui sera approfondi au fur et à mesure de l'évolution du plan de la SGDN. Dans la version révisée du plan, l'énoncé a été incorporé ainsi : « À travers tous ses efforts visant à développer et à entretenir des relations, la SGDN tient compte de ses obligations envers les Canadiens et les peuples autochtones, concernant la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, envers les collectivités locales et les peuples autochtones des collectivités et régions hôtes potentielles, concernant le choix d'un site approprié pour un dépôt géologique en profondeur, et envers les collectivités et les peuples autochtones situés le long des itinéraires et des carrefours de transport, par rapport au transport sûr et sécuritaire du combustible nucléaire irradié. »</p>

Page 19

À mesure que le Plan de mise en oeuvre évolue, les répondants continuent de réfléchir aux activités de la SGDN sous l'angle de la nécessité pour les collectivités participant au processus de sélection d'un site d'avoir accès aux ressources requises pour évaluer leur intérêt et prendre des décisions en fonction de cette évaluation. À cet égard, il est important pour ces collectivités d'avoir accès à de l'information provenant de tiers, et non seulement de la SGDN. On a suggéré que la liste des activités de 2014 soit revue pour s'assurer que soient inclus des efforts visant à faciliter l'accès des collectivités à des experts indépendants qui pourraient les aider à explorer leur intérêt pour accueillir un dépôt géologique en profondeur.

La SGDN continue d'examiner et d'affiner son programme afin de favoriser la participation d'un large échantillon de spécialistes et d'experts de tous types à l'étude de ces questions. Elle continue aussi de travailler avec les collectivités en vue de déterminer la meilleure façon pour elles d'accéder à ces spécialistes. À cet égard et d'après l'expérience des collectivités jusqu'à maintenant, en vertu de laquelle il semble que la SGDN doive jouer un rôle plus actif et aider les collectivités à prendre contact avec des tiers, des affinements ont été apportés au programme de ressources offert aux collectivités. Des modifications ont par le fait même été apportées à la liste des activités, qui fait maintenant référence à des activités visant à aider les collectivités à prendre contact avec des spécialistes reconnus qui peuvent les aider à apprendre davantage sur le projet.

Page 21

La SGDN continue d'acquérir de l'expérience sur la façon de mettre en oeuvre un processus décisionnel progressif en collaboration avec les collectivités participant au processus de sélection d'un site. Avançant dans le processus de sélection d'un site, les collectivités participantes ont souligné l'importance d'apprendre, sans délai, les résultats d'études pouvant indiquer que la région est peu susceptible de pouvoir répondre aux exigences rigoureuses du projet.

Compte tenu de ce fait, l'Étape 3 du processus de sélection d'un site est menée en deux phases distinctes et la Phase 2 est conçue de manière à ce que les collectivités reçoivent en continu des informations sur les résultats des études. Ce remaniement du processus se reflète dans cette version du plan.

Des révisions ont été apportées à la liste des étapes pour qu'elles correspondent plus étroitement au texte des récentes brochures. Elle fait maintenant référence aux Phases 1 et 2 des études de faisabilité et mentionne le lancement d'un centre d'expertise à l'Étape 4. Des modifications ont aussi été apportées à la description donnée aux pages suivantes de l'Évaluation préliminaire de l'aptitude potentielle (Étape 3 du processus de sélection d'un site).

Numéro de la page Commentaires reçus et remaniements apportés
(Version révisée du plan)

Pages 22 et 23	<p>Au fur et à mesure de l'évolution du Plan de mise en oeuvre, des commentaires continuent de parvenir sur les activités de la SGDN en regard de la nécessité de faire en sorte que les collectivités participant au processus de sélection d'un site soient conscientes et prennent la mesure des incidences défavorables possibles du projet autant que de ses retombées positives. Des affinements ont été suggérés à la description des activités du plan de façon à ce qu'une perspective juste et équilibrée sous-tende toutes les activités de la SGDN avec les collectivités. Dans les commentaires sur la version préliminaire la plus récente du Plan de mise en oeuvre, on a suggéré à la SGDN de mentionner tout particulièrement que les études régionales reconnaîtront et tiendront compte des effets tant favorables que défavorables du projet sur la collectivité.</p> <p>Deux remaniements ont été apportés sur cette page dans le but de communiquer de façon claire l'engagement pris par la SGDN de faire en sorte que les collectivités participantes soient conscientes autant des effets potentiels défavorables que favorables du projet. D'autres changements connexes ont été apportés ailleurs dans le document pour souligner tant les possibles effets négatifs que positifs du projet.</p> <p>Un certain nombre de commentaires soulignaient la nécessité de clarifier le concept de « consentement ».</p> <p>La SGDN reconnaît l'importance d'approfondir cette question à mesure que les collectivités en apprennent davantage sur le projet et sur le processus de sélection d'un site. Pour donner suite aux commentaires, la clarification du concept de « consentement » est maintenant considérée comme un objectif important au cours de la période planifiée.</p> <p>D'autres affinements ont été apportés dans cette section pour refléter le processus d'élimination progressif qui constitue un élément des évaluations de la Phase 2 de l'Étape 3 ainsi que les travaux planifiés pour établir le type de partenariat qui sera requis pour mettre en oeuvre un projet auquel participeront la collectivité intéressée, les collectivités autochtones de la région et les collectivités voisines.</p>
Page 27	<p>Des commentaires continuent de parvenir sur les activités de la SGDN en regard de la nécessité de faire en sorte que les activités d'engagement visent adéquatement tous ceux qui pourraient être touchés par le projet en général, et en particulier des membres des Premières nations et des peuples métis. Les répondants continuent d'examiner le programme pour faire en sorte que l'évaluation soit exhaustive; certains répondants ont suggéré que l'examen de l'incidence sur la valeur des propriétés soit explicitement évoqué.</p> <p>Des remaniements ont été apportés au plan de façon à nommer explicitement les activités destinées à affiner et à améliorer les approches d'évaluation et à faire en sorte que les peuples autochtones participent aux prises de décisions.</p>
Page 28	<p>Une plus grande clarté a été demandée concernant le calendrier de lancement des Centres d'expertise au cours de la période 2014–2018.</p> <p>Des modifications ont été apportées pour clarifier cette question.</p>

Numéro de la page Commentaires reçus et remaniements apportés
(Version révisée du plan)

Page 29	<p>Une plus grande clarté a été demandée en ce qui concerne l'option de l'entreposage à faible profondeur dans la description du projet.</p> <p>Des affinements ont été apportés au texte pour indiquer que l'entreposage à faible profondeur du combustible irradié sur le site centralisé, décrit comme une étape facultative de la Gestion adaptative progressive précédant le stockage définitif du combustible irradié dans un dépôt en profondeur, ne semble pas devoir être requis actuellement et qu'il ne fait pas actuellement l'objet de travaux.</p>
Page 31	<p>Les répondants continuent d'examiner le plan relativement aux scénarios considérés dans le cadre des travaux de conception et de préparation du dossier de sûreté.</p> <p>Parmi les commentaires récents, il a été suggéré d'aborder clairement la possibilité d'une défaillance du colis.</p> <p>Il s'agit d'un élément important des travaux de la SGDN et des modifications ont été apportées au texte pour le préciser clairement.</p> <p>Les répondants continuent d'examiner le plan pour vérifier qu'une attention suffisante est portée, dans la planification des activités, à la santé et à la sécurité du public et des travailleurs. Des commentaires récents suggéraient que cet aspect soit plus explicitement reconnu.</p> <p>Des affinements ont été apportés au texte de manière à explicitement faire de la santé et de la sécurité du public et des travailleurs un objectif du plan et un critère d'orientation des activités pour faire en sorte que cet objectif soit atteint.</p>
Page 32	<p>Les répondants continuent d'examiner le plan pour s'assurer que la proposition de la SGDN est claire en ce qui concerne les mécanismes en place pour faire en sorte que des sommes suffisantes soient réservées pour entièrement financer le projet et que ces sommes soient préservées à cette seule fin.</p> <p>Des affinements ont été apportés à cette section et en particulier pour énoncer de façon plus claire les dispositions de la <i>Loi sur les déchets de combustible nucléaire</i>.</p>
Page 35	<p>On a suggéré que d'autres occasions d'apprentissage continu existent pour soutenir la mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive, lesquelles devraient être mentionnées dans le plan. Il y a entre autres les leçons tirées : (1) des travaux de la SGDN en lien avec le projet d'Ontario Power Generation de dépôt géologique en profondeur pour déchets de faible et moyenne activité (DFMA) et (2) du tragique accident ferroviaire survenu en juillet 2013 à Lac Mégantic.</p> <p>Des remaniements ont été apportés à cette section pour reconnaître l'utilité d'appliquer les leçons tirées de ces événements à la mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive.</p> <p>Les répondants continuent d'examiner le plan en ce qui concerne le traitement des considérations éthiques se rapportant à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.</p> <p>Pour donner suite aux commentaires, le cadre social et éthique qui avait été élaboré au cours de l'Étude de la SGDN et qui guide les activités de la SGDN sera réexaminé et actualisé et les nouveaux et éventuels défis seront examinés au cours de la période visée par le plan.</p>

Numéro de la page Commentaires reçus et remaniements apportés
(Version révisée du plan)

Page 36 On a suggéré que la SGDN retienne les services de sous-traitants autochtones qui veilleraient à ce que le savoir traditionnel autochtone soit adéquatement pris en compte dans la réalisation des évaluations.

La SGDN a pris cet engagement et y fait explicitement mention dans la version révisée du plan.

Page 37 On a suggéré que le premier paragraphe soit revu afin qu'il énonce plus précisément le fait qu'un permis de construction ne serait obtenu qu'au terme d'une évaluation environnementale favorable.

La suggestion a été acceptée et le texte a été révisé.

Page 38 On a suggéré que le travail du Groupe d'examen géoscientifique soit mentionné à titre d'exemple d'examen par des pairs.

La suggestion a été acceptée et le texte a été révisé.

On a relevé que la conformité de la SGDN aux *Exigences relatives au système de gestion des installations nucléaires* (CSA N286-12) n'a pas encore été officiellement évaluée par les autorités de réglementation.

Le texte a été clarifié à la lumière des commentaires.

Commentaires sur les principaux défis

La SGDN a reçu des commentaires sur les défis et les problèmes qui devront être abordés au cours des cinq prochaines années dans la mise en oeuvre du plan canadien et qui devront être pris en compte dans l'élaboration des futurs plans. Ces commentaires sont brièvement décrits ci-dessous.

- » **Renforcer la confiance en la sûreté du transport du combustible irradié :** L'intérêt et la sensibilisation à l'égard de la question du transport du combustible nucléaire irradié continuent de s'accroître à mesure que la SGDN dialogue avec les résidents des collectivités intéressées. Bien que son *Plan de mise en oeuvre* traite de la question, la SGDN reçoit de nombreuses demandes d'informations supplémentaires concernant souvent les risques et les défis associés au transport. En réponse à l'intérêt croissant et à ces demandes, la SGDN a produit une brochure d'information sur le transport du combustible nucléaire irradié ainsi qu'une exposition mobile sur le transport, qui a commencé à faire la tournée des collectivités, et a ajouté un nouveau module à son exposition interactive sur les plans de transport et la solide expérience internationale. Dialoguer avec les collectivités situées le long des itinéraires potentiels de transport, en répondant à leurs questions et préoccupations continue d'être perçu comme un défi qu'il faudra relever.
- » **Faire en sorte que le projet soit bien compris :** Un certain nombre de commentaires soulignaient l'importance de mieux faire connaître et comprendre la Gestion adaptative progressive au public en général. La nature complexe de cet aspect est perçue comme un défi, tout comme le fait d'utiliser un langage simple pour traiter de questions de manière limpide.
- » **Obtenir l'acceptation sociale du projet :** Les défis concernant l'acquisition d'un appui de la population d'une collectivité hôte potentielle et l'évaluation de cet appui, ou de ce « consentement », ont été soulignés dans les commentaires reçus. Le long échéancier de mise en oeuvre du projet est perçu comme un défi important relatif à l'obtention et au maintien d'un appui social.
- » **Engager de manière appropriée et efficace la participation des peuples autochtones :** Certains commentaires indiquaient que l'intégration du savoir traditionnel autochtone au processus décisionnel constituera un défi, étant donné qu'il faudra mettre au point de nouveaux processus et développer des relations de confiance et de respect mutuels.
- » **Maintien de la gouvernance au niveau de la collectivité et des gouvernements :** Certains commentaires voyaient comme un défi le maintien de la participation de la collectivité et des multiples paliers de gouvernement au cours de la longue période de mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive.

La SGDN a également reçu des commentaires se rapportant à des domaines ne relevant pas du mandat de la SGDN. Plusieurs répondants suggéraient que des efforts soient faits pour réduire la quantité de combustible nucléaire irradié produit au Canada et pour soutenir le développement d'énergies de remplacement. Bien que ne touchant pas directement le mandat de la SGDN, ces commentaires sont pris en compte et la SGDN comprend qu'ils reflètent le fait que des personnes estiment que ces questions remettent en contexte le travail de la SGDN.

Le dialogue se poursuit

La SGDN encourage le public à formuler des commentaires et des suggestions sur ses programmes et plans d'activités, même après la période officielle d'examen public de son Plan 2014–2018. Tous les commentaires sont les bienvenus et la SGDN en tiendra compte dans l'élaboration et l'adaptation de ses plans.



Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Lisa Frizzell Directrice des affaires générales
Tél. 647.259.3012 Téléc. 647.259.3692
Courriel contactus@nwmo.ca

Société de gestion des déchets nucléaires

22, avenue St. Clair Est, 6^e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3 Canada
Tél. 416.934.9814 Sans frais 1.866.249.6966
www.nwmo.ca

